

Paris, le mardi 03 mai 2011

LA FFM CRÉE LE PRIX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Avec 1300 épreuves, le sport motocycliste constitue un élément majeur du calendrier sportif en France. Il attire un public toujours plus grand et a des effets économiques ainsi que sociaux importants.

Consciente que le sport motocycliste est trop souvent décrié à tort, la FFM établit et améliore, depuis de nombreuses années, des règles et recommandations adaptées à une approche en terme de Développement Durable du sport motocycliste.

Après la création en 2008 d'un groupe spécialisé, le Comité Environnement et du Développement Durable, la FFM vient de créer le Prix FFM du Développement Durable.

Afin de valoriser tous les types d'initiatives en matière de Développement Durable, ce Prix récompensera certaines attentions particulières apportées à la protection de l'environnement, au développement économique ainsi qu'au progrès social.

Il sera attribué à des personnes, clubs, organisateurs ou autres organisations ayant apporté une contribution considérable ou accompli un geste significatif afin de développer, dans le domaine du motocyclisme, une action portant sur le Développement Durable.

Sur le plan pratique, les candidatures devront arriver au Comité Environnement et Développement Durable, par mail à l'adresse tpetresco@ffmoto.com, au plus tard le 30 juin de l'année de l'attribution. Celles-ci seront étudiées par un jury nommé par le Comité Environnement et Développement Durable FFM avant d'être soumises au Président de la FFM.

Le vainqueur du prix sera invité au Congrès Fédéral afin de recevoir sa distinction.



Le Service Communication